



Référence interne

Procédure du raccordement sur www.diekirch.lu / Durée de validité de la demande: une année à partir de l'envoi de l'accusé de réception / A remplir en lettres imprimées s. v. p.

Données de l'objet de raccordement

Code postal	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
Numéro	<input type="text"/>	Rue / Lotissement	<input type="text"/>
Appart.Nr.	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Maison unifamiliale	<input type="checkbox"/> Résidence
Etage	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Immeuble à usage multiple	<input type="checkbox"/> Autre <input type="text"/>

Le client souhaite (Remarque: indiquer un seul choix par demande)

<input type="checkbox"/> Raccordement chantier <input type="checkbox"/> 40A (Standard) <input type="checkbox"/> <input type="text"/> A Durée <input type="text"/> Mois Début <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Réalisation d'un nouveau raccordement ¹ <input type="checkbox"/> 40A (Standard) <input type="checkbox"/> 50A <input type="checkbox"/> 63A <input type="checkbox"/> 80A <input type="checkbox"/> <input type="text"/> A	<input type="checkbox"/> Renforcement du raccordement Existant <input type="text"/> A Demandé <input type="text"/> A
<input type="checkbox"/> Modification d'un raccordement existant / Description des travaux <input type="text"/> <input type="text"/>		

Compteur pour résidence/immeuble à usage multiple		
Types	Nombre existant	Nombre demandé
Appartements	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Commerce(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Commun	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Raccordement d'équipements électriques suivant TAB ²				
	Nombre	Puiss. kW	Tension	Puiss. tot. kW
Moteurs (Ascenseur)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chauffage - eau	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chauffage à accumulation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Borne véhicule électrique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

 Suppression du raccordement existant

 Raccordement ou modification d'une installation d'autoproduction ³

NOTE: Le client doit lui-même prendre contact avec le fournisseur d'électricité de son choix. Si tel n'est pas le cas, le fournisseur par défaut (conditions désavantageuses) défini par la loi lui sera attribué dans les délais prévus. ⁴

Client / Preneur du raccordement ⁵

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>	Code postal / Localité	<input type="text"/>
Téléph. / GSM	<input type="text"/>	Personne de contact	<input type="text"/>
Date	<input type="text"/>	Signature	<input type="text"/>

Accord du propriétaire ⁶

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>	Code postal / Localité	<input type="text"/>
Téléph. / GSM	<input type="text"/>	Personne de contact	<input type="text"/>
Date	<input type="text"/>	Signature	<input type="text"/>

Electricien concessionné

Nom	<input type="text"/>	Adresse	<input type="text"/>
Téléph. / GSM	<input type="text"/>	Signature / Cachet	<input type="text"/>

Prière de retourner en **version originale** aux: Services Industriels, 32, route de Larochette, L-9254 Diekirch / Tél.: 80 87 80 -501

¹ Dans le cas d'un nouveau raccordement, un plan d'implantation min. 1:200 ainsi qu'un extrait du plan cadastral min. 1:2500 sont à joindre à la demande. / Plan de la cave pour une maison unifamiliale / Plan du local technique et plan des sous-sols en cas de résidence.

² Prescriptions de raccordement (Technische Anschlussbedingungen) (www.diekirch.lu).

³ "Demande de raccord. d'un équip. de prod. autonome au réseau d'électr." est à joindre à la demande.

⁴ Pour trouver une liste des fournisseurs disponibles par région, s'adresser au site: www.calculix.lu

Pour accéder à la loi relative, s'adresser au site: www.ilr.public.lu

⁵ Payeur du raccordement (en principe le propriétaire).

⁶ Si la demande est formulée par le locataire.